



SAS IFOR

139 Rue du Faubourg Saint Honoré

75008 PARIS

T. 01 42 56 49 67

F. 01 42 25 52 61

www.ifec.fr

Création d'un pôle conseil patrimonial : mise en place dans le cabinet ou/et création d'une filiale

PUBLIC

Collaborateurs confirmés ; Commissaires aux comptes ; Experts-comptables

DUREE

0,5 jour(s) - 3,2999999999999998 h

Nb minimum de participants : 8

PRE REQUIS

AUCUN

OBJECTIFS FORMATION

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Maîtriser les savoirs techniques et juridiques pour créer et développer un pôle de conseil en gestion de patrimoine

Créer et développer une clientèle patrimoniale.

CONTENU PEDAGOGIQUE

Respecter le cadre réglementaire

Compatibilité entre le conseil patrimonial et l'activité d'expert-comptable et de CAC

Les incidences sur l'activité d'expertise comptable et d'audit

Le conseil patrimonial et les consultations fiscales, sociales pour les particuliers

L'environnement juridique des activités d'intermédiaire en assurance et de CIF

La structure d'exercice?

Le choix du développement du conseil patrimonial en interne, choix de l'externalisation

Le développement externe via l'association, rachat, participation, création ex-nihilo.

Cadre juridique de la distribution des produits, services et conseils patrimoniaux
Le cadre juridique des produits et services d'investissement?
Les contrats de prestations, les produits et services à disposition d'un conseiller patrimonial?
Les modes de rémunération
Les obligations de formation initiale et continue

Exercice d'application : présentation des documents réglementaires

MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUE

exposé
cas pratique
Echanges

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.

DEROULEMENT

Horaires : 14 h - 17 h 30

Déjeuner : le déjeuner est libre, le créneau de celui-ci est défini par l'animateur

Nombre minimum de participants : 8

Nombre maximum de participants : 18

FORMATEUR

Frédéric ESPIRAT

Expert-comptable, Ingénieur Patrimonial

TARIFS HT:

Adhérent IFEC : 200 €

Adhérent IFEC + CJEC : 150 €

Adhérent IFEC + ANECS : 150 €

Adhérent IFEC + Stagiaire : 150 €

Adhérent IFEC + Inscrits à l'ordre < 5ans :
150 €

Non Adhérent IFEC : 250 €